

ENGAGEMENT DE PAYER LES FRAIS D'HEBERGEMENT

A L'E.H.P.A.D. "François Mitterrand" DE GANNAT

Je soussigné(e).....

Domicilié (e)

M'engage lorsque les moyens de ma mère ⁽¹⁾, de mon père ⁽¹⁾,

Madame, Monsieur ⁽¹⁾

ne lui permettront plus d'assurer la totalité de ses frais d'hébergement, à entreprendre, avec mes co-débiteurs alimentaires, toute démarche nécessaire afin de financer le complément et à assurer conformément à la loi, l'obligation qui s'incombe en la matière.

Le prix de journée a été fixé à 56,83 Euros pour l'hébergement plus 6,12 Euros pour le talon (correspondant au niveau de dépendance du GIR 5-6) et un tarif dépendance de 22,73 Euros pour les GIR 1 et 2, de 14,42 Euros pour les GIR 3 et 4, à compter du 01.02.2023 par Monsieur le Président du Conseil Général de l'Allier.

Le montant mensuel à régler sera donc à titre d'exemple pour l'année 2023 de :

30 x 56,83 =	1 704,90 €
30 x 6,12 =	183,60 €
TOTAL	<u>1 888,50 €</u> pour un GIR 5 et 6

A , le

Signature :

⁽¹⁾ A choisir suivant le cas